

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 28 JUIN 2007**

**Délibération
n° 2007.06.213**

**Requalification des
zones d'activités et
zones industrielles :
procédure négociée
pour la réalisation
des travaux**

LE VINGT HUIT JUIN DEUX MILLE SEPT à 18h00, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **22 juin 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Michel BRONCY, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Philippe BERTHET, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Bernard CONTAMINE, Jean-Yves DE PRAT, Jean DUMERGUE, Guy DUPUIS, François ELIE, Martine FAURY, Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD, Christian RAPNOUIL, Jacqueline WILDE

Ont donné pouvoir :

Lionel MERONI à Jean DUMERGUE, Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean-Pierre GRAND à Alain PIAUD, Gérard MARQUET à François ELIE, Jean-Jacques SYOEN à Jean-Yves DE PRAT, Gilles VIGIER à Jean-Claude BESSE

Excusé(s) :

Excusé(s) représenté(s) :

Patrick RIFFAUD par Jacqueline WILDE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER - IMMOBILIER
--

Rapporteur : Monsieur BEAUCHAUD
--

REQUALIFICATION DES ZONES D'ACTIVITES ET ZONES INDUSTRIELLES : PROCEDURE NEGOCIEE POUR LA REALISATION DES TRAVAUX
--

Par délibération n°350 du 17 novembre 2005, vous avez approuvé le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour la requalification des zones d'activités et zones industrielles de la ComAGA. Ce marché comprenait 5 postes d'études :

- signalétique,
- éclairage public,
- stationnement et entrée de site,
- cheminement piéton et terrassement,
- aménagement paysagers.

Par délibération n°64 du 24 mars 2006, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué au groupement Hydraulique Environnement Centre Atlantique (mandataire), Abaque, Lagleyse, Enon, TDL,

Dans un premier temps, il convient de procéder à la réalisation des travaux des postes signalétique et éclairage public, ce qui nécessite de passer un marché alloti de la manière suivante :

- lot n°1 : Signalétique
- lot n°2 : Eclairage public
- lot n°3 : Voirie

Le montant total des travaux est estimé à 2 329 684,40 € HT.

La procédure à mettre en œuvre sera la procédure négociée lancée en application des articles 10, 35-I et 65 à 66 du code des marchés publics.

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 11 juin 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER les éléments essentiels du dossier de consultation des entreprises mentionnés ci-dessus.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer le marché à intervenir ainsi que les actes afférents à une résiliation éventuelle.

D'IMPUTER la dépense au budget principal – article 2312 – sous-fonction 90.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<p>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</p> <p>04 juillet 2007</p>	<p>Affiché le :</p> <p>05 juillet 2007</p>